COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 21 DÉCEMBRE 2022

CP - Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 25 février 2023. À Colmar, quinze agents recenseurs effectueront les démarches auprès d'un panel de Colmariens.

Il est possible de répondre par Internet, directement sur **le-recensement-et-moi.fr**, moyen plus rapide, plus simple et moins coûteux !

En l'absence d'outil informatique ou de connexion Internet, des formulaires papier seront proposés par l'agent recenseur.

Une réponse rapide facilitera le recueil des informations et évitera à l'agent recenseur de multiplier les passages. L'agent recenseur se présentera au domicile des personnes concernées en présentant une carte officielle.

Pour tout renseignement complémentaire, les habitants peuvent contacter **le service population au 03 68 09 03 37 ou 03 68 09 03 41.**

CONTACT PRESSE
Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr